

COLLOQUE

Colloque scientifique  
international

sur les TIC en éducation:  
bilan, enjeux actuels et perspectives futures

Montréal, Canada



# DIRECTIVES DE L'APPEL À CONTRIBUTIONS

## Table des matières

|  |   |
|--|---|
| Appel à contributions .....  | 3 |
| Types de contributions possibles.....                                | 4 |
| Date limite pour soumettre.....                                      | 4 |
| Règlements généraux.....   | 4 |
| Critères d'admissibilité .....                                       | 5 |
| Critères d'évaluation.....   | 5 |
| Normes de présentation et directives pour le colloque.....           | 5 |
| Éléments du formulaire en ligne.....                                 | 5 |
| Actes du colloque.....   | 6 |
| Directives pour soumettre un article pour les actes du colloque..... | 6 |
| Évaluation et acceptation des articles .....                         | 6 |
| Convention de publication des articles acceptés .....                | 6 |
| Procédure pour soumettre une contribution en ligne .....             | 7 |

*NB: Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.*

## **Appel à contributions**

Les organisateurs du *Colloque scientifique international portant sur les TIC en éducation : bilan, enjeux actuels et perspectives futures* souhaitent apporter un éclairage scientifique, professionnel et associatif à la question des TIC en éducation qu'ils jugent fondamentale pour l'avenir de nos sociétés. Dans le cadre de ce colloque, nous souhaitons amener les chercheurs de divers horizons à présenter les résultats de leurs travaux de recherche sur les apports des TIC, des technologies émergentes et du Web 2.0 en éducation.

Toutes les propositions seront soumises à un processus rigoureux d'évaluation mené par le comité scientifique qui assurera la qualité du programme.

Les communications scientifiques présentées seront organisées selon quatre axes à la fois complémentaires et distincts :

- **Axe 1 - Développement de compétences: usages, impacts et évaluation des TIC.**

Ce premier axe porte sur les usages des TIC et leurs impacts sur l'enseignement, l'apprentissage et le développement de compétences.

- **Axe 2 - Technologies émergentes: potentiels et enjeux actuels et futurs pour l'éducation.**

Par rapport à l'Axe 1, l'Axe 2 a une portée plus prospective dans la mesure où il aborde les innovations technologiques actuelles (ex.: Web 2.0, apprentissage mobile, réseaux sociaux), leur potentiel et leurs implications pour l'évolution et le renouvellement des modalités pédagogiques.

- **Axe 3 - TIC pour la formation et la profession enseignante.**

L'Axe 1 et l'Axe 2 ciblent les situations d'enseignement-apprentissage faisant intervenir les TIC. L'Axe 3, en revanche, est consacré à l'apport et à l'impact des TIC pour le développement professionnel et la condition enseignante.

- **Axe 4 - TIC et méthodologie de recherche en éducation.**

Ce dernier axe de recherche est de nature transversale dans la mesure où il concerne tous les chercheurs, quelles que soient leurs expertises particulières.

## Types de contributions possibles

Pour profiter du cadre exceptionnel offert par le Colloque scientifique international portant sur les TIC en éducation pour mettre en valeur vos travaux de recherche et les présenter à vos pairs et au public, vous êtes invités à soumettre vos propositions de contribution dans les trois formats suivants :

- **Communication orale**

La durée d'une communication orale est de 20 minutes suivie d'une période de discussion de 5 minutes.

- **Communication par affiche**

Les dimensions de l'affiche ne doivent pas dépasser 1,50 m x 1,50 m (5pi x 5 pi).

La durée d'une séance de communication par affiche est de 60 minutes.

- **Atelier pratique (60 minutes)**

Un atelier pratique doit porter sur l'utilisation d'un outil technologique dont l'usage touche le domaine de l'éducation, que ce soit en contexte scolaire ou de recherche.

## Date limite pour soumettre

31 janvier 2012, à 23 h 59

## Règlements généraux

- Les critères d'admissibilité et d'évaluation sont les mêmes tant pour les communications orales que par affiches;
- Les décisions du comité scientifique sont sans appel;
- En soumettant une proposition, l'auteur d'une communication ou d'un atelier accepte le programme qui sera élaboré par le comité scientifique. Le choix de domaine de recherche dans votre proposition est donc fort important;
- Les résumés de communications et d'ateliers sont publiés sur le site Internet du colloque. Il est donc recommandé d'apporter un soin particulier à la rédaction de votre résumé;
- Pour les ateliers, d'une durée de 60 minutes, il est impératif de communiquer directement avec le responsable des ateliers, le Pr. Simon Collin ([collin.simon@ugam.ca](mailto:collin.simon@ugam.ca)), et ce, avant de soumettre une proposition;
- **Important : Inscription obligatoire avant le 28 février 2012;**
- Il est obligatoire pour les premiers auteurs de communications orales, par affiche ou d'ateliers pratiques de s'inscrire au colloque et de payer leurs frais d'inscription au plus tard le 28 février 2012; après cette date, les communications et ateliers acceptés par le comité de sélection mais dont le premier auteur n'a pas défrayé les frais d'inscription seront annulés.

## **Critères d'admissibilité**

Pour être transmises au comité scientifique et pour être évaluées, les propositions de communications doivent respecter les critères suivants :

- Les propositions doivent être déposées au moyen du formulaire électronique en ligne; les propositions envoyées par courrier électronique ou par voie postale ne seront pas transmises au comité scientifique.
- Une personne ne peut soumettre plus de deux propositions de communications en tant qu'auteur principal;

## **Critères d'évaluation**

L'évaluation des propositions par le comité scientifique se fonde sur l'étude du titre et du résumé de la communication (200 mots maximum pour le résumé) et se base sur les critères suivants :

- Clarté de la problématique et des objectifs de la communication ou de l'atelier;
- Clarté de la méthodologie;
- Présence d'une conclusion et/ou de résultats de recherche;
- Qualité de la langue écrite;
- Une démonstration claire de la contribution de la communication à l'avancement des connaissances.

## **Normes de présentation et directives pour le colloque**

- La communication ou l'atelier doit être présenté par le premier auteur nommé dans la proposition;
- Les auteurs s'engagent à prévenir les organisateurs du colloque de tout désistement, et ce le plus tôt possible;
- Pendant le colloque, par respect pour les autres conférenciers, l'auteur doit être présent pendant toute la durée de la séance.

## **Éléments du formulaire en ligne**

Afin que le comité scientifique puisse évaluer les propositions de communications et d'ateliers, les auteurs de propositions devront répondre aux questions suivantes du formulaire en ligne (les éléments facultatifs sont suivis d'une astérisque) :

- Titre
- Type de contribution
- Axe
- Résumé (200 mots maximum)
- Équipement\*
- Commentaires\*
- Contact (renseignements sur la personne avec qui le comité scientifique communiquera par rapport à une proposition reçue)
- Auteur(s) (renseignements sur le ou les auteurs de la proposition)

## Actes du colloque

Le *Colloque scientifique international portant sur les TIC en éducation : bilan, enjeux actuels et perspectives futures* souhaite produire des actes du colloque. Les communications soumises seront évaluées par un comité scientifique, et les articles acceptés feront l'objet d'une publication dans les actes du colloque qui seront dotés d'un numéro ISBN.

### Directives pour soumettre un article pour les actes du colloque

De préférence, tout article soumis au colloque ne devrait pas avoir fait l'objet d'une publication antérieure. L'auteur, agissant s'il y a lieu comme contact principal au nom de l'ensemble des auteurs d'un article, doit confirmer qu'il détient, le cas échéant, les autorisations requises pour reproduire les œuvres ou extraits d'œuvres inclus dans le texte qu'il soumet.

Les soumissions d'articles, en format électronique exclusivement en format .doc, et selon ce [gabarit](#), devront être envoyées au plus tard le **31 mars 2012** à : [gabriel.dumouchel@umontreal.ca](mailto:gabriel.dumouchel@umontreal.ca)

### Évaluation et acceptation des articles

Tous les manuscrits jugés conformes seront soumis anonymement à l'évaluation de deux ou trois experts dans le domaine de l'article.

À la suite de leur évaluation, chacun des lecteurs émettra l'une des recommandations suivantes :

- accepté tel quel;
- accepté avec modifications mineures ;
- accepté avec modifications majeures ;
- refusé.

Ces recommandations seront transmises au responsable du comité scientifique qui, après consultation si nécessaire, rendra sa décision concernant l'acceptation de l'article, avec ou sans conditions, et en informera l'auteur.

Si l'acceptation est assortie de conditions, l'auteur devra réviser son texte pour satisfaire celles-ci et le soumettre à nouveau dans les délais qui lui seront indiqués. Le responsable du comité scientifique, après consultation si nécessaire, prendra la décision finale d'accepter ou de refuser l'article, il pourra également demander de nouvelles modifications.

Dans tous les cas, l'auteur devra, pour la version finale de son article, mettre à jour les références qu'il contient, notamment en vérifiant la disponibilité et l'adresse URL des documents en ligne.

### Convention de publication des articles acceptés

Si un article est accepté, l'auteur principal devra signer [la convention relative à sa publication](#) qui fait en sorte qu'il ou elle accepte de diffuser l'article sous licence Creative Commons 2.5 Canada, version Paternité – Pas de modification.

Cette licence permet à quiconque de reproduire, distribuer et diffuser les textes, à la condition de ne pas les modifier et d'en mentionner les auteurs. Soulignons que l'acceptation de cette

condition ne réduit en rien les droits dits pécuniaires que la Loi du droit d'auteur reconnaît à l'auteur du texte, qui demeure libre de distribuer ou diffuser lui-même son texte, ou encore de conclure avec un éditeur toute entente concernant sa distribution ou sa diffusion, étant entendu que la diffusion sous licence Creative Commons, une fois approuvée, ne peut plus être révoquée.

L'auteur principal doit envoyer la convention dûment remplie et signée au plus tard le **15 avril 2012** à : [gabriel.dumouchel@umontreal.ca](mailto:gabriel.dumouchel@umontreal.ca).

### **Procédure pour soumettre une contribution en ligne**

1) Il faut d'abord créer un [compte d'utilisateur](#) ou [se connecter à un compte](#) sur le site du colloque.

2) Remplir le [formulaire d'appel en ligne](#).